

La statue de Saint-Michel des Sables d'Olonne ne sera pas déboulonnée !

écrit par Christine Tasin | 11 juin 2023





La statue va bouger de quelques mètres...

Une solution du type de celle trouvée pour la statue de Jean-Paul II à Ploërmel (infiniment plus contestable, elle, mais c'est une autre histoire) a été trouvée.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/morbihan/ploermel-stature-du-pape-jean-paul-ii-ete-deplacee-1492751.html>

Je m'agaçais de ne pas voir de proposition de ce genre et je me disais que, sans doute, il n'y avait pas de terrain libre qui pourrait être racheté par la paroisse pour y installer Saint-Michel. Eh bien si !

Tout le monde est ravi, sauf sans doute les tocards de la Libre Pensée qui ne pensent qu'à faire disparaître toute vision, toute existence du christianisme en notre beau pays.

Sables-d'Olonne : La statue de Saint-Michel seulement déplacée de quelques mètres

Malgré l'ordre du Conseil d'État de déboulonner la statue de l'espace public, une solution a été trouvée pour que l'archange Saint-Michel soit installé sur une bande de terrain achetée par la paroisse.

Une solution qui règle le problème, la statue de l'archange pourra rester sur la place qui porte son nom, en toute légalité. La paroisse des Sables-d'Olonne a en fait récemment fait l'acquisition d'une surface de 53 m² auprès de la ville. Un espace dédié à la construction d'une rampe d'accès vers l'église Saint-Michel pour les personnes à mobilité réduite. Mais il resterait largement assez de place pour permettre l'installation d'une statue et de son socle. La mairie des Sables-d'Olonne pourrait donc respecter son obligation d'enlever la statue de l'espace public... en la déplaçant de seulement quelques mètres vers le terrain dûment possédé par un acteur privé !

Nous sommes sur l'autoroute de la réalisation de ce projet

Si la décision n'a pas encore été prise, le père Antoine Nouwavi, curé de la paroisse, assure se trouver « sur l'autoroute de la réalisation de ce projet », car le plan de construction de la rampe d'accessibilité a été accepté par la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. Quant à l'avenir de la statue, la solution de la déplacer sur cette bande de terrain privée « va certainement boucler ce dossier qui nous a donné des nuits sans sommeil depuis maintenant quelque temps », ironise le père Nouwavi.

Des mois d'affaires judiciaires auprès de différentes cours administratives du pays pour finalement aboutir à un déplacement de quelques mètres, le curé de la paroisse dénonce « les ayatollahs de la laïcité » et déplore la promotion par certains d'une « France hors sol, qui ne tient pas compte de ses racines, et qui n'a, je pense, pas beaucoup d'avenir ». En mars 2022, lors d'un vote proposé à la population des Sables sur ce sujet, un peu plus de 4500 personnes s'étaient prononcées. 93 % des votants s'étaient exprimés en faveur du maintien de la statue de Saint-Michel sur la place.

<https://www.rcf.fr/articles/actualite/sablesdolonne-la-statue-de-saint-michel-seulement-deplacee-de-quelques-metres?fbclid=IwAR0SAKMBZYS->

[AEdtIGLVznvzXg14P_YzYKw2v3fxLDDu5yiH0mPVaHyeVG8](#)